tions internationales de secours que la Revue internationale eut l'occasion de citer à maintes reprises. D'une durée de 20 minutes, il est en couleurs et disponible aujourd'hui auprès du Service de l'Information du CICR, en trois versions: française, anglaise, allemande.

Ce film témoigne, en plusieurs séquences saisissantes et avec un commentaire très sobre, des souffrances terribles de la population au Biafra et de l'aide qu'apportent les délégués et les équipes médicosociales de la Croix-Rouge afin de permettre à ces femmes et enfants affamés de survivre. On suit aussi l'exode des civils quittant les zones de guerre et s'enfuyant au hasard des routes. La Croix-Rouge trouve tout son sens dans le geste d'assistance de ces médecins qui auscultent, pansent, réconfortent et de ces délégués qui distribuent du poisson séché et du lait que des avions, bravant les dangers d'une navigation nocturne, ont déposé sur un aérodrome de fortune où s'inscrit, comme sur leurs ailes, le signe de la croix rouge.

## Cours à l'intention d'officiers

Du 19 au 22 novembre 1968 s'est tenu à Genève, avec la participation de plusieurs membres et collaborateurs du CICR, un cours d'introduction au droit de la guerre et des Conventions de Genève à l'intention d'officiers de l'armée suisse.

Ce cours, qui réunissait une cinquantaine de participants de toutes les armes et de tous grades, s'est déroulé conformément au programme dont la *Revue internationale* a publié le schéma, à titre indicatif, dans sa livraison d'avril 1968.

## Nouvelle participation aux Conventions de Genève

Dans sa livraison d'octobre 1968, la Revue internationale signalait que 121 Etats étaient parties aux Conventions de Genève du 12 août 1949.

Le CICR a été informé par le Département politique fédéral, à Berne, de la participation de la Barbade à ces Conventions. Cette participation s'est faite sous la forme d'une déclaration de continuité, datée du 20 août 1968, et qui a pris effet le 30 novembre 1966, jour de l'accession de ce pays à l'indépendance.

Le nombre des Etats expressément liés par ces Conventions s'élève maintenant à 122.